

UNIVERSITE DE PARIS-DAUPHINE
MASTER 213 DROIT NOTARIAL
ANNEE 2010-2011

EXAMEN DROIT PATRIMONIAL DE LA FAMILLE : Régimes matrimoniaux

Code civil autorisé.

Les étudiants traiteront le sujet suivant :

Monsieur Pierre MOMA et Madame Anne MOMA se sont rencontrés lorsqu'ils étaient étudiants à Bordeaux. Ils se sont mariés en 1995. Très idéalistes, ils n'ont pas souhaité conclure de contrat de mariage. Monsieur Pierre MOMA est pharmacien. Madame Anne MOMA est architecte. Ils vivent depuis 1998 dans une maison du XVII^{ème} siècle que Monsieur Pierre MOMA a reçue en héritage de son oncle, Monsieur Xavier MET, décédé à Conakry, en 1990. Ils ont deux enfants Alexis et Axelle. Très attentive à leur éducation, Madame Anne MOMA souhaiterait que ses enfants aillent passer une année à l'étranger : Alexis à HONG-KONG et Axelle à BOSTON. Pierre n'y est pas très favorable. Il a tellement de dépenses par ailleurs...Les années ont, en effet, eu raison de leurs belles espérances...Monsieur et Madame MOMA vivent séparés depuis 2007. Monsieur MOMA vit avec Mademoiselle LABEL, dans le centre de Bordeaux, dans un appartement qui lui avait été donné par sa mère, Madame Astrid MOMA, en 1997. Mademoiselle LABEL vient de monter une galerie d'art contemporain, la BASQUIAH Gallery. Pour l'aider Monsieur MOMA lui verse tous les mois 500 euros. Cette somme provient d'un compte commun qu'il a ouvert avec sa femme, au Crédit Vert, au début de leur mariage, et sur lequel les époux versent leurs salaires. Madame Anne MOMA, qui vit toujours dans cette belle demeure XVII^{ème}, est très inquiète. Spécialiste des bâtiments historiques, elle trouve que la maison qu'elle occupe avec ses enfants s'affaisse. En tant que technicienne, elle a dit à son mari que des gros travaux étaient à prévoir. Elle estime qu'il faut passer des poutrelles métalliques entre le sous-sol et le rez-de-chaussée. Elle évalue le coût de ces travaux à 150.000euros. Elle pense financer ce chantier soit par les loyers que le couple perçoit de la location du rez-de-chaussée de la maison, à un médecin qui y exerce sa profession, soit en vendant l'appartement où vit désormais son mari. Elle dit avoir des droits sur ce bien.

Devant le peu d'enthousiasme de son mari pour envoyer leurs enfants étudier un an à l'étranger, elle vend sur les conseils d'une de ses amies commissaire-priseur, un tableau qui est accroché dans le salon de la maison depuis toujours. Son amie lui dit qu'il a beaucoup de valeur. La vente a lieu. Grâce à la vente du tableau, Alexis et Axelle vont pouvoir voguer vers d'autres horizons. Monsieur Pierre MOMA est furieux. Par ailleurs, lors de cette vente aux enchères, Anne MOMA rencontre Frédéric, un designer très connu. Il lui conseille de changer la décoration de sa maison. La facture est lourde 200 000 euros. Anne demande à Pierre de prendre en charge cette dépense. Il est très fâché et trouve que son départ lui coûte cher.

Anne est déterminée. Elle veut que son mari participe à ces dépenses en tout genre. Elle vient vous consulter, quid juris?